AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-2-66 464847

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

VIGNES

ACARIOSE - Depuis plusieurs années, les viticulteurs de la Vallée de la Loire constatent la présence de l'Acariose dans certaines de leurs parcelles. Au cours des années antérieures, nous avions déjà attiré l'attention sur les symptômes de cette maladie facilement confondue avec d'autres affections, et sur les méthodes de lutte que l'on peut lui opposer. Il est utile de rappeler à nouveau cette affection, à l'origine de dégâts graves, particulièrement lors de printemps froids.

Elle se traduit essentiellement par un débourrement très ralenti et une végétation anormale dans ses premiers stades. Les jeunes pousses ont une élongation faible, leur développement se fait en zig-zag. Les feuilles sont petites, repliées sur elles-mêmes, à nervures saillantes ; les lames se dégagent mal, restent petites et se déssèchent. Lorsque les conditions climatiques redeviennent plus favorables à la vigne, ces symptômes disparaissent plus ou moins ; cependant la vendange a été considérablement réduite et, pendant tout le cours de la belle saison, les sarments seront grêles, à entre-noeuds courts et en zig-zag, rappelant ceux atteints de dégénérescence infectieuse, d'où le nom de court-noué parasitaire parfois donné à cette affection. Après la chute des feuilles ces sarments anormaux se reconnaissent très facilement.

La maladie est provoquée par un minuscule acarien qui passe la mauvaise saison sur la souche. Les traitements en cours de végétation donnent quelques résultats, mais il est bien préférable de détruire les responsables avant le débourrement de la vigne ou lors de celui-ci.

Les produits suivants ont donné les meilleurs résultats dans des expérimentations récentes :

Huile jaune à 2 % qui doit s'utiliser au début du gonflement des bourgeons, il s'agit en effet d'un produit phytotoxique. Par contre, les bouillies sulfocalciques à 5 %, les soufres micronisés mouillables à 2 %, les oléoparathions, les oléomalathions et les oléodiazinons aux doses indiquées par les fabricants, peuvent s'utiliser plus tardivement, juste avant le débourrement.

Les viticulteurs ont donc intérêt à effectuer ces traitements dans tous les vignobles où la présence de l'Acariose a été constatée en 1965.

ERINOSE - Une autre maladie extrêmement commune, en général bénigne mais pouvant localement poser certains problèmes, est l'Erinose. Elle est bien connue des viticulteurs, et se traduit par la formation sur les feuilles de cloques dont la concavité est revêtue d'une pilosité blanche ou rose ; parfois, ces cloques sont extrêmement nombreuses et limitent la végétation. Dans certains cas, les jeunes grappes peuvent être atteintes avant la floraison.

Cette maladie est également provoquée par un acarien très petit qui passe la mauvaise saison sur la souche.

Il est très rare d'avoir à intervenir contre cette affection, il est bon cependant de rappeler que les traitements précédemment indiqués contre l'Acariose ont une bonne efficacité contre l'Erinose.

ESCA-EXCORIOSE - Profiter du temps actuel pour effectuer le traitement contre ces deux maladies.

10

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE ET MONILIA DU PECHER - Un traitement dirigé contre ces affections doit être effectué actuellement en utilisant l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale. Toutefois, si les fongicides cupriques et organo-cupriques peuvent encore être employés sur les variétés dont la végétation n'est pas commencée, il est préférable sur les variétés à débourrement plus précoce, de n'utiliser que des fongicides organiques de synthèse (Captane, Zirame, Ferbame, Thirame).

GNOMONIA ET MONILIA DU CERISIER - Exécuter, lorsque les arbres auront atteint le stade C (bourgeon ouvert et laissant voir les boutons verts encore rassemblés) un traitement à l'aide d'un produit cuprique. Ce stade devrait être atteint très prochainement.

MALADIE BACTERIENNE DU POIRIER - Dans les vergers où des dégâts ont été observés en 1965, effectuer un traitement à l'aide d'un fongicide cuprique. Ce traitement sera également actif contre les premières attaques de tavelure dont il est question ci-dessous.

CHANCRE COMMUN DU POMMIER - L'humidité persistante de novembre et décembre a été très favorable aux contaminations du chancre dont des manifestations sont déjà visibles sur pommier et poirier, même dans des vergers réputés très peu sensibles à cette affection (vergers de poiriers de la Vallée de la Loire). Il y a donc lieu de surveiller très attentivement ce parasite. Dans l'immédiat, les mesures suivantes peuvent être prises :

- suppression systématique des jeunes chancres déjà apparus sur les jeunes rameaux ;
- pulvérisation à l'aide d'un produit cuprique au départ de la végétation. Sur poiriers, ce traitement peut être exécuté dès maintenant et sera donc actif contre la tavelure ; sur pommiers, il pourra être repoussé au gonflement des bourgeons.

ANTHONOME DU POMMIER - Il est rappelé que dans les vergers attaqués au printemps dernier, il y a lieu d'effectuer, lorsque le stade B (gonflement des bourgeons avant apparition de toute partie verte) sera atteint, un traitement à l'aide de l'un des produits indiqués dans l'édition spéciale.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les conditions climatiques de l'automne et de l'hiver n'ont pas permis d'exécuter dans tous les vergers les façons culturales enfouissant les feuilles tombées au sol, sur lesquelles se forment les germes de tavelure, ce qui peut augmenter la gravité des contaminations. Ce risque peut être diminué par une pulvérisation de ces feuilles avec un colorant nitré. Dans les vergers de poiriers où cette application se justifierait, il y a lieu de l'exécuter dès réception de cette note. Sur les variétés ayant déjà atteint le stade C3 D, il convient de s'abstenir.

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - Les premières projections d'ascospores, encore faibles, viennent d'être enregistrées dans la Vallée de la Loire. Des contaminations sont donc susceptibles de se produire dès maintenant lors de pluies, sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C3 D (séparation des écailles des bourgeons et apparition du sommet des boutons floraux). Il y a donc lieu d'effectuer sur ces variétés un traitement immédiat dans les vergers où l'état du sol le permettra. Dans les autres vergers, l'effectuer dès que possible. Sur les variétés à débourrement plus tardif, des attaques pourront se produire dès que le stade sensible (stade C3 D) sera atteint. Il y aura donc lieu d'effectuer un premier traitement dès ce stade. Etant donnée sa précocité, il sera également actif contre d'éventuelles contaminations par conidies.

Dans le département de la Sarthe et dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, attendre de prochaines informations de la Station pour intervenir.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
- J. DIXMERAS -

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
- R. GEOFFRION - J. BOUCHET -

TIRAGE DU 21 FEVRIER 1965 - 3.360 EXEMPLAIRES.